

**FENDONA**<sup>®</sup>

Professional Pest Control  
Impossible d'y échapper.

 **BASF**  
The Chemical Company

Insecticide de contact à action  
rapide destiné aux traitements  
en hygiène publique



# L'efficacité à faibles doses d'utilisation



**FENDONA**<sup>®</sup>



## **Matière active**

Fendona<sup>®</sup> 6SC est un insecticide de contact qui agit contre les parasites en hygiène publique. Il contient 60 g/l d'alphaméthrine sous forme de très fines particules en cristaux. Ces particules microscopiques constituent la clef de l'efficacité redoutable de Fendona<sup>®</sup> 6SC par rapport aux moyens classiques car ces particules permettent une grande efficacité en employant de faibles quantités sur tout type de surface.

Des adjuvants de suspension et de dispersion assurent un équilibre de la formule et permettent que le produit se mélange facilement dans la solution à pulvériser.

FENDONA<sup>®</sup> 6SC se présente sous forme de fines particules de matière active en suspension dans l'eau. Cette formulation, en suspension concentrée, permet d'associer l'avantage d'un haut niveau de performance apportée par ces particules à celui d'avoir une formulation liquide sans solvant. FENDONA<sup>®</sup> 6SC exerce un effet immédiat et une persistance supérieure à environ douze semaines. En outre, Fendona<sup>®</sup> a un faible degré de toxicité pour l'homme et les espèces à sang chaud (DL 50 par voie orale pour les rats > 5 000 mg : kg). De ce fait, Fendona<sup>®</sup> 6SC est adapté à l'emploi contre les nuisibles dans les habitations ainsi que les bâtiments publics tels qu'hôpitaux, écoles, restaurants où la présence de tels parasites deviennent vite très problématiques.

## **Propriétés**

Tout en s'appuyant sur un coût abordable par rapport aux doses d'utilisation,

Fendona<sup>®</sup> 6SC démontre une efficacité supérieure par rapport aux produits classiques. Les raisons en sont les suivantes :

- Matière active au fort effet insecticide de telle sorte que les espèces plus difficiles à toucher sont indubitablement traitées, p. ex. punaises des lits ou mites
- Persistance de la matière active qui forme une couche d'insecticide active suffisamment longtemps sans provoquer une accumulation indésirable
- Se distingue par sa présentation spéciale sous forme de suspension concentrée empêchant que la matière active soit absorbée par des surfaces poreuses et devienne inactive. En outre, la formulation actuelle est stable d'un point de vue physique et chimique de telle sorte qu'après un stockage prolongé, aucune réduction de l'efficacité n'intervient

La combinaison d'une bonne efficacité et d'une bonne stabilité procure un effet remarquable qui est associé à une grande flexibilité dans les modes d'application. FENDONA<sup>®</sup> 6SC est à base d'eau, exempt de solvants d'origine organique et n'a donc aucune odeur. Il ne fait pas de taches et ne corrode pas. En raison de sa très faible tension de vapeur, le produit n'a pas tendance à se volatiliser ; vous ne risquez pas de l'aspirer par inadvertance. FENDONA<sup>®</sup> 6SC est totalement biodégradable et est parfaitement adapté dans la lutte intégrée des parasites.

En cas d'utilisation par un spécialiste, aucun risque n'existe pour l'environnement et l'applicateur, les êtres humains ou les



animaux domestiques lorsque l'on retourne dans des pièces traitées.

### **Application**

#### **Recommandations d'utilisation contre différents parasites**

##### **Insectes volants**

En vue de la lutte, on traite les surfaces recherchées et préférées des mouches, punaises et insectes.

##### **Blattes et autres parasites rampants**

Blattes germaniques, orientales, américaines et blattes à bande marron (*Supella longipalpa*) ainsi que d'autres parasites, en particulier les puces des pigeons nuisant à l'hygiène, les parasites s'attaquant aux matériaux tels les poissons d'argent, anthrènes, les cloportes et araignées. On traite alors en particulier les plinthes, fissures et les coffrages des fours, réfrigérateurs et autres appareils. Ces insectes vivent cachés dans des fentes et crevasses. Le déplacement peut être empêché par des bandes de produit de 10 cm.

##### **Fourmis**

Traitement des chemins et des surfaces autour des nids. En outre, le traitement peut faire intervenir des barrières insecticides pour empêcher la pénétration des fourmis dans le foyer. Si les nids ne sont pas localisés, la lutte doit s'accompagner de l'emploi d'appâts spécifiques.

##### **Punaises des lits**

Traitement du cadre du lit ainsi que des meubles et des murs à proximité du lit. Se concentrer sur les crevasses et fissures. Ne pas pulvériser sur les draps !

##### **Puces**

Traitement des surfaces infestées tels que parquets et tapis, meubles rembourrés ainsi qu'à proximité des endroits infestés par les puces et tiques où dorment les animaux de compagnie.

##### **Dosage**

L'application peut être effectuée avec tout type de pulvérisateur ou au pinceau. Le volume d'eau nécessaire est versé dans l'appareil propre puis ajouter ensuite le volume de FENDONA® 6SC préalablement mesuré. On agite ensuite fortement le pulvérisateur (tout comme après des pauses). A la fin du traitement, on nettoiera l'appareil à l'eau.

L'application se fait à faible pression (2 bar env.) et en pulvérisant les gouttes uniformément (en évitant des gouttes trop fines) sur la surface à traiter. Tout mouillage superflu et écoulement de liquide seront éviter.

Dans la plupart des cas, 25 ml de Fendona® dans 5 l d'eau permettent de traiter 100 m<sup>2</sup>. On recommande une dose de 50 ml en présence de surfaces sales ou poreuses, ayant tendance à bien absorber et ce afin qu'un dépôt de matière active reste sur la surface. Si besoin est, répéter cette stratégie de lutte toutes les 6 semaines.

FENDONA® 6SC est livré en bouteilles de 500 ml. Afin de ne pas faire d'erreur de mesure, un dispositif doseur est intégré dans la bouteille.

#### **► Fendona® 6SC - les plus en un clin d'œil**

- Excellente sécurité au niveau de l'effet sur tout type de surface avec de faibles doses
- Effet immédiat puissant et effet particulièrement durable (jusqu'à 12 semaines)
- Faible degré de toxicité pour l'homme et les espèces à sang chaud (DL 50 par voie orale pour les rats > 5000 mg/kg)
- N'a pas d'odeur car il s'agit d'un produit à base d'eau
- Ne cause ni tâche ni corrosion
- Dosage simple (aide au dosage intégrée) et application sans problème



# FENDONA®

Professional Pest Control  
Impossible d'y échapper.

 **BASF**  
The Chemical Company

## Profil du produit Fendona®

Indication	Attaque par des insectes
Matière active	60 g/l d'alpha-cyperméthrine
Présentation	Insecticide de contact en suspension concentrée
Dose d'utilisation	25 ml Fendona® dans 5 l d'eau/100 m <sup>2</sup> , doses doublées en cas de fort envahissement ou de surface sale
Mécanisme d'action	Blocage des stimuli nerveux
Durée d'action	Effet immédiat et effet durable jusqu'à 12 semaines
Zone d'utilisation	Dans et autour des habitations ainsi que dans les bâtiments publics

Précautions d'emploi :

**S2** : Conserver hors de portée des enfants.

**S13** : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**S20/21** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'application.

**S24/25** : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**S46** : En cas d'accident ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**S49** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

## Contact

### BASF Agro SAS

21, chemin de la Sauvegarde

69134 ECULLY Cedex

Tel : 04 72 32 45 45

Fax : 04 78 34 28 86

"®" : marque déposée BASF  
Rédaction de la fiche juin 2004

# Fiche de données de sécurité

page: 1/9

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 29.09.2005

Produit: **FENDONA 60 SC**

Version: 3.3

310 27 I

(30132782/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 29.09.2005

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société

### FENDONA 60 SC

Numéro d'enregistrement: 4798/B

Société:

BASF BELGIUM N.V./S.A.  
HAMOIRLAAN 14/14, AVENUE HAMOIR  
1180 BRUSSEL/BRUXELLES  
Téléphone: 02/373.25.83

Renseignements en cas d'urgence:

Téléphone: 03/569.92.32

## 2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, insecticide, suspension concentrée (SC)

Composants dangereux

alpha-cyperméthrine

Teneur (W/W): 5,9 %

Numéro CAS: 67375-30-8

Symbole(s) de danger: T, N

Phrase(s)-R: 25, 37, 48/22, 50/53

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

---

### 3. Identification des dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Peut entraîner une paresthésie.

---

### 4. Premiers secours

Indications générales:

Pour les indications pour le médecin, se référer à l'étiquette du produit ou téléphoner au Centre Antipoisons (Tél: +32(0) 70 245 245).

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Indications pour le médecin:

Symptômes: Impression de surdité et fourmillement des mains et des pieds, oedème pulmonaire, crampes

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, extincteur à poudre, dioxyde de carbone

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, acide chlorhydrique anhydre, acide cyanhydrique, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

---

**Autres informations:**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Mesures individuelles de prévention:**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Oter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Procédés de nettoyage/ramassage:**

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer.

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

---

**7. Manipulation et stockage**Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

**Protection contre l'incendie et l'explosion:**

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Stockage

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des bases fortes. Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

**Stabilité de stockage:**

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C  
Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour durée prolongée.

---

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

67375-30-8: alpha-cyperméthrine

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à particules type P2 ou FFP2 (efficacité moyenne pour particules solides et liquides, par ex. EN 143, 149).

#### Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), chlorure de polyvinyle (0,7 mm), entre autres.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (EN 166)

#### Vêtements de protection:

Choisir le moyen de protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (DIN-EN 465)

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide, suspension
Couleur:	blanc(he)
Valeur du pH:	7 - 8 (mesuré(e) avec le produit non dilué)



---

Point d'éclair:	Non inflammable.	(DIN/EN 22719; ISO 2719)
Pression de vapeur:	ne s'applique pas	
Densité:	env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)	
Solubilité dans l'eau:	dispersible	

---

## 10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:  
bases fortes

Réactions dangereuses:  
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition dangereux:  
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## 11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat: > 5.000 mg/kg

CL50/par inhalation/rat/mâle/femelle: > 2,06 mg/l / 4 h

Test réalisé avec un aérosol.

Concentration technique maximale possible pour les tests. Aucune mortalité n'a été constatée.

DL50/par voie cutanée/rat: > 2.000 mg/kg

Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Irritations primaires des muqueuses/lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Sensibilisation/cobaye: non sensibilisant

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 29.09.2005

Produit: **FENDONA 60 SC**

Version: 3.3

310 27 I

(30132782/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 29.09.2005

---

Indications complémentaires:

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.  
Peut entraîner une paresthésie.

---

## 12. Informations écologiques

### Ecotoxicité

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Toxicité vis-à-vis des poissons:*

*Oncorhynchus mykiss/CL50 (96 h): 0,0028 mg/l*  
-----

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Invertébrés aquatiques:*

*Daphnia magna/CL50 (48 h): 0,0001 - 0,0003 mg/l*  
-----

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Plantes aquatique(s):*

*Pseudokirchneriella subcapitata/CE50 (96 h): > 0,1 mg/l*  
-----

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

DIN/EN/ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE, P. C

boue activée/CE 20 (180 min): > 100 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

### Persistence et dégradabilité

#### Données sur l'élimination

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Evaluation: Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*  
-----

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE  
 Date / mise à jour le: 29.09.2005  
 Produit: **FENDONA 60 SC**

Version: 3.3

310 27 I  
 (30132782/SDS\_CPA\_BE/FR)  
 date d'impression 29.09.2005

Emballage non nettoyé:  
 Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre

<b>ADR</b>	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination du produit	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient: ALPHA-CYPERMETHRINE 6%)

<b>RID</b>	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination du produit	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient: ALPHA-CYPERMETHRINE 6%)

### Transport fluvial intérieur

<b>ADNR</b>	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Dénomination du produit	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient: ALPHA-CYPERMETHRINE 6%)

### Transport maritime

<b>IMDG/GGVSee</b>	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III
	Numéro ONU	3082
	Polluant marin	YES
	Dénomination technique exacte	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains ALPHA-CYPERMETHRIN 6%)

### Transport aérien

<b>OACI/IATA</b>	: Classe	9
	Groupe d'emballage	III

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 29.09.2005

Version: 3.3

Produit: **FENDONA 60 SC**

310 27 I

(30132782/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 29.09.2005

Numéro ONU	3082
Dénomination technique exacte	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains ALPHA-CYPERMETHRIN 6%)

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

#### Directives UE:

##### Symbole(s) de danger

N Dangereux pour l'environnement.

##### Phrase(s)-R

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

#### Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.:

##### Phrase(s)-R

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S36 Porter un vêtement de protection approprié.

S37 Porter des gants appropriés.

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Peut entraîner une paresthésie.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: alpha-cyperméthrine

### **Autres prescriptions**

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2 )

---

## **16. Autres informations**

Texte intégral des symboles de danger et des phrases -R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 2 sous 'Composants dangereux'.

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement.
25	Toxique en cas d'ingestion.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.